

aussi n'en fut-il point troublé, et quand le prélat l'invita à exposer l'objet de son voyage, il s'en acquitta avec toute la liberté d'esprit que requérait la gravité de la circonstance. Sans accuser son seigneur, il parla de l'injustice qu'il y avait de sa part à priver son fils, l'aîné de sa maison, d'un spectacle qu'il ne lui serait peut-être jamais donné de revoir ; car la réunion de tant de rois et de princes était tout à fait exceptionnelle, et peut-être, ajouta-t-il, il le privait de la gloire de faire quelque chose d'honorable pour son nom. Et il parla à cette occasion de la force et de l'adresse de son élève, en termes que, dans son for intérieur, il trouvait bien un peu exagérés, mais qui lui paraissaient convenir ici. Il fut insinuant comme un homme qui veut réussir, flatteur comme un ancien habitué des préaux de la cour de France, pathétique comme un bon serviteur ; et quand il parla du tournoi et de l'honneur national, il fut vraiment éloquent. Aussi monseigneur de Vannes l'écouta-t-il d'abord avec intérêt, puis avec sympathie ; et quand il se tut, sa cause était gagnée. D'ailleurs, ce qu'il sollicitait ne devait coûter que de l'argent, et l'évêque était très riche et passait pour fort libéral. Il fut donc convenu qu'il irait chercher le jeune sire et l'amènerait au palais pour l'heure du déjeuner.

— *A continuer.*

Comte A. DE VERVINS.